

**Présidentielle
2022**

Syndicat des Femmes Chirugiens-Dentistes - 2022



**PRÉSIDENTIELLE
2022**

**LES PROPOSITIONS
DU SFCD
AUX CANDIDATS(ES)**



INTRODUCTION

Le SFCD est un syndicat prospectif et dynamique. Il va au cœur des problèmes pour défendre l'exercice de la profession tout en restant très attaché à une éthique qui lui est propre. La défense des droits des patients, faire entendre la voix des femmes et lutter contre toutes les formes de violences, sont ses priorités. Chaque fois que nécessaire, il fait entendre sa voix pour relayer, directement, sans intermédiaire et sans conflits d'intérêts, les besoins spécifiques des chirurgiens-dentistes auprès des autorités compétentes.

LE SYNDICAT RELAYE DONC ICI 5 AMBITIONS FORTES

- >>> La maternité et la paternité,
- >>> La lutte contre les violences faites aux femmes,
- >>> L'organisation des soins dentaires dans les territoires,
- >>> Le secret médical,
- >>> La prévention.

En cette période électorale, le SFCD appelle à un engagement des candidats(es) aux prochaines élections qui se dérouleront du 10 au 24 avril 2022, s'agissant tant de la place de la santé bucco-dentaire que de son financement. Il les interpelle sur la nécessité de mettre en place une véritable politique de prévention, tenant compte aussi de l'impact de la santé environnementale. Il tire la sonnette d'alarme sur la nécessité absolue de protéger véritablement le secret médical et les données de santé des patients. Il demande un engagement fort auprès des femmes victimes de violences.

À travers ce livret, le SFCD formule des propositions sur chacune de ses ambitions pour « réparer » la santé bucco-dentaire et la protection sociale des citoyens et garantir une santé bucco-dentaire au service de toutes et tous. La santé est une affaire qui concerne tous(tes) les citoyens(nes). Elle doit être au cœur des préoccupations de chacun de nos candidats à la présidentielle.

PROPOSITIONS DU SFCD DANS LE CADRE DES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES 2022

MATERNITÉ, PARENTALITÉ

- Soutenir l'exercice libéral des femmes

- Fond national de solidarité :

→ renforcement de l'allocation forfaitaire du repos maternel, obtenue en 1995.

- Chômage plein ou partiel :

→ pour ceux ayant des salariés au cabinet et/ou à domicile.

→ possibilité de chômage technique pour les salariés présents dans la structure.

- Indemnités journalières (IJ) : forfaitaires, que nous avons obtenues en 1995

→ création d'une assurance individuelle : plan de prévoyance maternité, avec versement des IJ déterminées selon les besoins individuels.

- Suspension, report des charges :

→ suspension avec report des charges : Urssaf, Caisse de retraite, contrats, prêts, etc.

→ classification du cabinet en "période" franche, à l'instar des zones franches.

- Soutenir la parentalité des libéraux

→ Les aides :

→ mode de garde privilégié pour les enfants de soignants.

→ provision des charges pour les frais de garde d'enfants.

PROPOSITIONS DU SFCD DANS LE CADRE DES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES 2022

LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

- Prendre en charge les séquelles bucco-dentaires lors des violences intra familiales

→ poursuivre la diffusion des formations en présentiel et de proximité repérages des femmes victimes de violences, non seulement dans les cabinets dentaires, mais aussi en inter-professions.

Montée en charge de l'action politique menée par le SFCD :

→ la définition de plusieurs axes de prise en charge, cumulatifs ou alternatifs, pour que l'État attribue des indemnités aux femmes victimes de violences pour la nécessaire prise en charge des réparations prothétiques immédiates consécutives aux violences.

--> le déblocage d'un fond spécifique : remboursement à 100% des frais thérapeutiques et corporels y compris dentaires.

→ la mise en place d'un "certificat de séquelles" permettant de lister les dommages subis par la victime.

→ la création d'un dispositif de Solidarité Nationale : prise en charge intégrale des soins médicaux y compris bucco-dentaires.

→ la mise en place des dispositifs spécifiques pour les auteurs de violences : sortir des financements personnels et prévoir un accompagnement spécifique :

Demander l'application de la convention d'Istanbul de 2011

→ application de la Convention d'Istanbul de 2011, qui pose l'obligation, pour les États signataires, de prendre en charge les hommes auteurs de violences conjugales via des programmes spécialisés.

PROPOSITIONS DU SFCD DANS LE CADRE DES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES 2022

ORGANISATION DES SOINS DENTAIRES DANS LES TERRITOIRES

- Inscrire les centres dentaires au tableau du Conseil de l'Ordre

→ pour le SFCD, l'unique moyen de protéger la santé dentaire de nos concitoyens est de permettre aux centres de santé d'être inscrits au tableau du conseil de l'Ordre, en tant que structures exerçant la chirurgie dentaire, comme toutes les autres structures exerçant la chirurgie dentaire, régies par le Conseil de l'Ordre.

L'inscription à l'Ordre permettra la protection de la santé publique et le respect des règles applicables à toute notre profession quel que soit son mode d'exercice.

→ le SFCD s'est joint à la demande de l'Union Dentaire pour la mise en place d'une table ronde au sujet des centres dentaires, en interpellant le Ministère de la Santé ainsi que tous les acteurs concernés.

Retrouvez tous nos articles sur notre site Internet SFCD.FR

- Installation des centres dentaires : la solution du SFCD qui fait peur !
14 octobre 2019

- Le Conseil Constitutionnel a censuré l'encadrement des centres de santé, 20 décembre 2021



PROPOSITIONS DU SFCD DANS LE CADRE DES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES 2022

LA PRÉVENTION

- Faire de Mon Espace Santé, un outil essentiel pour la "prévention"

→ l'intégration d'un volet "Prévention" dans Mon Espace Santé.

→ le fléchage des financements épars dédiés à la prévention vers ce volet et ainsi permettre à chaque individu, tout au long de sa vie, de piloter sa prévention, selon ses besoins et ses ressources.

- Identifier la santé environnementale comme composante essentielle de la prévention

→ prise en compte de la santé environnementale dans la santé générale des patients.

→ mettre en place une consultation de prévention.

→ *Cf la proposition complète du SFCD : Le Compte Personnel de Prévention CPP*

Dossier CPP complet à retrouver dans notre revue IFCD Infos : [IFCD n°44](#)

PROPOSITIONS DU SFCD DANS LE CADRE DES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES 2022

LE SECRET MÉDICAL

- **Rendre le devis normalisé conventionnel pour les chirurgiens-dentistes conforme avec la loi**

→ le SFCD exige que le devis normalisé conventionnel soit mis en conformité avec la loi, tout comme cela a été fait pour les audioprothésistes et opticiens-lunetiers.

→ nos devis, avec la mention des codes CCAM, sont transmis aux Organismes Complémentaires d'Assurance Maladie et ne protègent pas le secret médical.

- **Permettre réellement aux chirurgiens-dentistes de protéger les données médicale des patients**

→ le SFCD souligne ici trois points de vigilance majeurs et demande l'application stricte de la loi :

- seul le chirurgien-dentiste conseil a accès aux données médicales des patients ;

- seul le chirurgien-dentiste conseil peut contrôler l'activité des praticiens;

-seules des **clauses non abusives** peuvent être insérées dans les contrats d'assurance maladie complémentaires.

SYNTHÈSE DES PROPOSITIONS DU SFCD DANS LE CADRE DES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES 2022

MATERNITÉ PARENTALITÉ

- Soutenir l'exercice libéral des femmes.
- Soutenir la parentalité des libéraux.

LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

- Prendre en charge les séquelles bucco-dentaires lors des violences intra familiales.
- Demander l'application de la convention d'Istanbul de 2011 pour les auteurs de violences.

ORGANISATION DES SOINS DENTAIRES DANS LES TERRITOIRES

- Inscrire les centres dentaires au tableau du Conseil de l'Ordre.

PRÉVENTION

- Faire de Mon Espace Santé, un outil essentiel pour la "prévention".
- Identifier la santé environnementale comme composante essentielle de la prévention.

SECRET MÉDICAL

- Rendre le devis normalisé conventionnel pour les chirurgiens-dentistes conforme avec la loi.
- Permettre réellement aux chirurgiens-dentistes de protéger les données médicales des patients.



EN SAVOIR PLUS SUR LE SFCD

Son rôle est de défendre et d'améliorer les conditions des femmes chirurgiens-dentistes et leur représentativité au sein des instances professionnelles (*congé maternité obtenu en 1995*). Il travaille sur des dossiers communs à toute la profession en apportant une autre vision et une approche différente des problèmes courants des chirurgiens-dentistes, hommes ou femmes.



Le SFCD assure un rôle de sentinelle basé sur le contact, l'écoute et l'entraide sur l'ensemble du territoire. Il est reconnu pour son travail de fond sur les dossiers. Il peut ainsi formuler des propositions concrètes.



Le SFCD est un lanceur d'alerte, autant sur les textes de lois que sur les thématiques sociétales. Son principe fondateur est de placer le patient au centre de ses préoccupations. Il défend avec force l'idée que la santé n'est pas un commerce. Les chirurgiens-dentistes ne sont pas des commerçants, les patients ne sont pas des consommateurs. Les patients, parce qu'ils sont, par définition, vulnérables, ne peuvent pas être réduits à de simples consommateurs. Le code de la santé publique organise la protection de leur dignité et de leur intégrité. La protection des données de santé et du secret médical sont des principes constitutionnels. Non, la profession dentaire n'est pas un « marchand de soins » ! Pourtant, nous observons une tendance actuelle liée à la consommation des soins démedicalisés. Le SFCD formule ici sa plus grande vigilance.



Le SFCD milite pour l'accès à la santé par la prévention. Sa proposition phare Le Compte Personnel de Prévention (CPP) ouvre une démarche globale de santé partant du patient, qui tient compte non seulement de tous les leviers identifiés mais également de l'impact climatique et des maladies environnementales. Avec une prise de position politique forte, notre proposition de CPP trouverait tout naturellement sa place à l'intérieur du tout nouvel outil Mon Espace Santé.



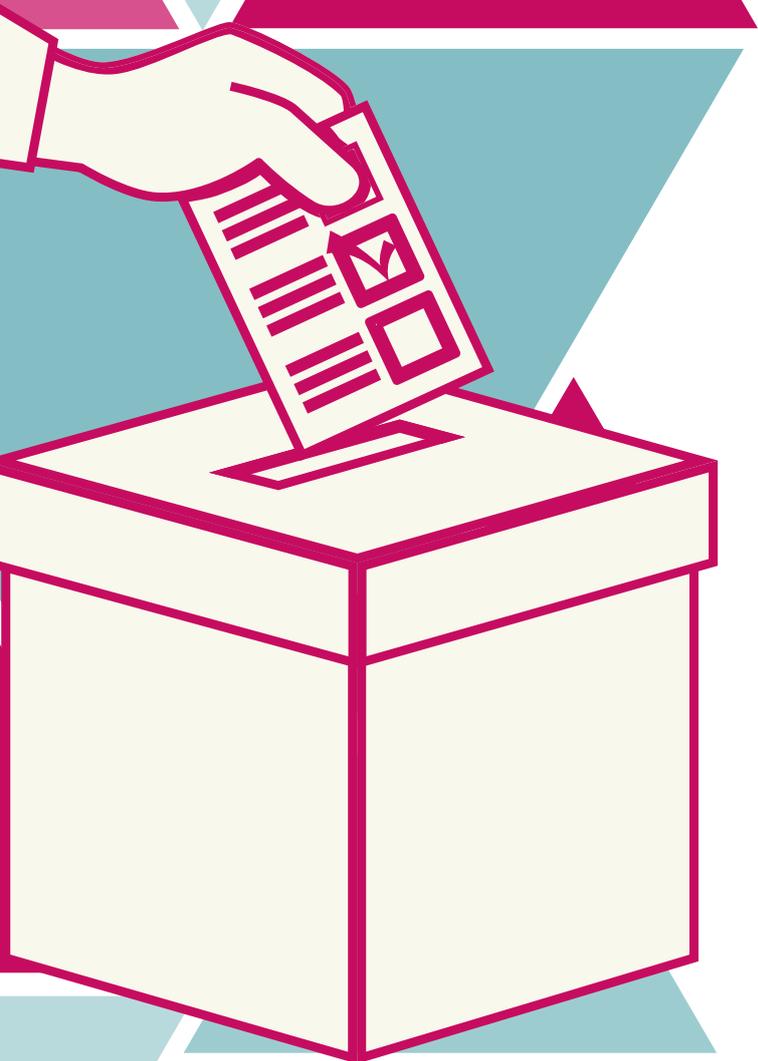
Le SFCD lutte contre les violences faites aux femmes. Connaître les mécanismes de la violence, la définition de l'emprise, l'impact du psychotrauma, les réseaux d'aides aux femmes, locaux et territoriaux, sont indispensables. Le repérage est le premier pas vers la prise en charge des femmes victimes de violences. Ainsi le SFCD s'est particulièrement investi pour informer l'équipe dentaire et la former en présentiel grâce à son organisme de formation FFCD.

TOUS UNIS, TOUS SENSIBILISÉS, TOUS ACTEURS



Présidentielle 2022

Syndicat des Femmes Chirugiens-Dentistes - 2022



PRÉSIDENTE SFCD

Dr Nathalie DELPHIN

email : nathalie.delphin@sfcd.fr

tel : 06.11.69.16.06



SFCD

22 rue de la Grande Armée
75017 PARIS - sfcd.fr



*Suivez nos actualités
sur nos réseaux sociaux*

